



Prejudice morale suite à la mort de mon demi frère

Par **Melin**, le **10/12/2008** à **21:58**

N'a t'on pas déjà assez souffert, et ne souffrons nous toujours pas assez ???
Mon demi frère a été tué il y a un an et demi maintenant par un chauffeur de poids lourd ivre à 8h du matin, après lui avoir coupé la route et l'avoir donc fait tomber de son scooter, il redémarre et lui roule tout simplement dessus et le tue
Nous sommes des deux cotés (le père et la mère) des familles recomposées.
L'avocat de l'assurance aujourd'hui remet en cause la composition des deux familles, et nous refait un procès (alors que celui ci est déjà passé et a donné tous les torts au routier) en disant que c'est de la faute de mon demi frère !!
Si un avocat passe par ici et se sent " inspiré " j'aimerais si possible lui envoyer le mail reçu par les avocats de l'assurance et me dire si au tribunal les juges prendront tout ça au sérieux, et ce que l'on peut espérer, ce qu'on peut faire pour faire pression et répliquer de notre coté.
En vous remerciant d'avancern
Méline